PV Séance du Lundi 07 Septembre 2026 à 19h00

Nombre de membres en exercice : 19 **Membres présents : 16**
Absents excusés : 0 **Absents excusés représentés : 3** **Absents : 0** **Votes exprimés : 19**

Par suite d'une convocation en date du 1er Septembre 2026, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de FOUQUEREUIL se sont réunis, en séance ordinaire, le Lundi 07 Septembre 2026 à 19h00, Salle des Mariages en Mairie, sous la présidence de Mr Fabrice PEREIRA, Maire

Etaient présents : Mr Fabrice PEREIRA, Mme Séverine VERPRAET, Mme Isabelle LEFEBVRE-HEROT, Mr CLARYSSE Francis, Mme Anne-Sylvie FLAMENT, Mr Jean-Paul LIAGRE, Mme Micheline NAUDIN-CARON, Mme KREPULEC Patricia, Mr Christophe GODET, Mme MALINGUE Caroline, Mr Chamrong CHEAM, Mr Michael DELEYE, Mr Erwyn CARON, Mme Gladys TIRACHE, Mme Laetitia BRASME et Mr Alexandre BOULINGUIEZ

Absents excusés ayant donné procuration : Mr Guy BILLET à Mr Fabrice PEREIRA et Mme Dany BILLET à Mme Séverine VERPRAET, Mr Gérard GUILBERT à Mr Francis CLARYSSE
Absents excusés : ----------
Absents : ----------

En application de l'article L2127-17 du CGCT, Monsieur le Maire constate que la majorité des membres en exercice est présente et que l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est donc ouverte,

Il a ensuite été procédé, conformément à l'article L 2121-15, à l'élection d'un(e) secrétaire de séance au sein du conseil municipal
Mme Gladys TIRACHE a ainsi été élue secrétaire de séance.

Approbation du PV de la séance précédente du conseil municipal (1er juin 2026)

Délibération 2026-027 : Création d'un poste d'animateur territorial
Vote : Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le Maire informe l'assemblée que conformément à l'article L 131-1 du Code Général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont crées par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.
Compte tenu du souhait de la municipalité de mettre en place une animation au sein des services périscolaires et également de la vie communale, il convient de modifier le tableau des emplois et de créer notamment un poste au service « animation ».

Le conseil municipal après en avoir délibéré DECIDE

- La création d'un emploi d'animateur à temps complet pour mettre en place au sein des services municipaux, un poste dédié à l'animation à compter du 01/01/2027

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie B de la filière animation, au grade d'animateur territorial

- De modifier le tableau des emplois : création d'un poste Animateur Territorial à temps complet

- D'inscrire au budget les crédits correspondants

Délibération 2026-028 : Solidarité en faveur des communes sinistrées
Vote : Pour : 16 Contre : 3 Abstention : 0

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1111-1 du CGCT,
Des incendies d'une intensité exceptionnelle se sont déclarés en France, ont ravagé près de 115 000 hectares, et nécessité l'évacuation de nombreuses communes, provoquant une catastrophe humaine, sociale, environnementale et économique.
Face à ce drame, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) appelle les communes et les intercommunalités de France métropolitaine et d'Outre-mer à apporter, au plus vite, un soutien financier aux opérations d'urgence en cours ou en préparation, ainsi qu'à la longue phase d'accompagnement nécessaire.
Sensible aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de FOUQUEREUIL tient à apporter son soutien et sa solidarité aux communes impactées.
Aussi, il est proposé au conseil municipal de contribuer à soutenir les communes impactées dans la mesure de ses capacités.

Le Conseil Municipal à 16 voix pour et 3 contre (Mme VERPRAET et sa procuration et Mr DELEYE)
DECIDE de contribuer de la manière suivante :

- Faire un don d'un montant de 300€ - trois cent euros - à l'Association des maires de France AMF Aides sinistrés, à qui il reviendra de reverser ce don aux collectivités sinistrées sur le RIB dédié :

FR76 1027 8041 0200 0201 2731 506 - AMF AIDES SINISTRES

- D'habiliter Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération

INFOS MUNICIPALES :

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les informations suivantes :

- Un courrier de Mr le préfet relatif à l'organisation des regroupements pédagogiques
- Projet 2026/2027 « les p'tits bonheurs » avec CABBARL – la commune cette année déposera sa candidature pour participer au festival (compte tenu notamment du fait que le projet antérieur auquel elle était inscrite auprès de CABBALR a été abandonné)
- Possibilité que la commune adhère à la SACEM pour un montant forfaitaire (réservé aux petites communes) permettant l'organisation de plusieurs événements incluant les associations Avis favorable - l'adhésion sera réalisée
- INSEE : résultat du recensement de population effectué en ce début 2026 ... le nombre de logements a augmenté de 10 et s'élève à 696 alors que le nombre d'habitants a lui baissé de 41 portant au nombre 1588 le comptage officiel INSEE
- Mme Séverine VERPRAET, 1er adjointe, déléguée aux finances, énonce un point comptable au 01/09/2026 et informe des dépenses déjà engagées qui seront prochainement réalisées
- Salon du bien vivre à FOUQUEREUIL qui aura lieu le dimanche 20/09/2026 de 10h à 16h au foyer communal. L'objectif de ce salon étant de communiquer sur les différentes associations locales et les services communaux et intercommunaux Une communication sera réalisée sur le site internet, les réseaux sociaux et toute boite sur la commune
- Mme Anne Sylvie FLAMENT, 5è adjointe, déléguée au CCAS, expose la manifestation du 18/10/2026 organisée par le CCAS avec la participation de l'association SLD, dans le cadre d'octobre rose. Les bénéfices seront entièrement reversés à une association.

Une communication sera réalisée sur le site internet, les réseaux sociaux et toute boite sur la commune.

- Information est donnée sur l'erreur commise sur un journal local imputant au CCAS de la commune l'organisation d'un vide maison. Erratum a été publié quelques jours plus tard suite à notre signalement
- Le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) sera prochainement contacté pour apporter ses conseils sur deux projets qui ont été validés par le conseil municipal. Une communication sera faite ultérieurement selon la décision définitive qui sera apportée.
- Loi LOM (loi orientation sur la mobilité) applicable au 31/12/2026 encadre entre autres les accès aux passages piétons de manière à ce que le piéton soit visible des usagers de la route … un point sera fait sur la conformité des installations sur la commune.
- Illuminations de noël : un devis est partagé aux membres du conseil pour décorer quelques points de la commune, avec notamment du matériel lumineux reconditionné. Avis favorable des présents … la commande sera réalisée rapidement.
- Point sur les travaux est énoncé :
 - Trottoirs de la rue du général de Gaulle en cours de création
 - Agrandissement de la salle de restauration scolaire a été réalisé durant les congés scolaires. Un premier retour positif du personnel d'encadrement et des enfants a été reçu après cette première semaine d'école.
 - Création d'une salle de réunion (à l'arrière de l'agrandissement énoncé ci-dessus) dans l'enceinte de l'école élémentaire
 - Cour de l'école maternelle entièrement repeinte durant les congés scolaires
- Dans le domaine des travaux, un projet d'ombrières et/ou de films solaires est prévu pour 2027 afin de contrer l'éblouissement et de baisser la chaleur dans les salles de classes et de restauration
- L'opération : Chocolat de Noël et livre à chaque enfant de l'école est reconduite pour cette année 2026
- Un arrêté permanent relatif à la divagation des chiens a été pris suite à plusieurs incidents sur l'espace public … il permettra à la police municipale et intercommunale d'intervenir sur toute divagation d'animal par une verbalisation du propriétaire voire de la mise en fourrière de l'animal.
- Communication sur le reste à charge de la commune concernant les colonies et centres de loisirs
- SIA projet de lotissement 26 parcelles … des options de réservation sont en attentes pour permettre le début des travaux. Une nouvelle salve de communication sera lancée par le lotisseur.
- Plusieurs dates de réunions internes sont rappelées, ainsi que la date du banquet des ainés. Chaque conseiller est invité à faire savoir sa présence ou absence

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse n'étant posée, la séance est levée à 21h25.

La Secrétaire,

Gladys TIRACHE

Le Maire,

MAIRIE DE FOUQUEREUIL (P-d-C)

Fabrice PEREIRA